

Saint Sépulcre, un breton de France, le Secrétaire et le drogman de la Custodie de Terre Sainte, demeurèrent devant la grande porte fermée de la Basilique, affirmant par leur attitude ferme et digne la résolution de ne rien céder des droits séculaires de la Sainte Eglise Romaine. Cette fière conduite eut au moins le résultat de conserver aux Latins le droit de priorité pour les ouvertures de la Basilique. Sans doute, ce droit, dans la circonstance, n'a pu être exercé ; mais les Grecs n'ont pas davantage réussi à faire l'ouverture projetée ; ils ont dû par suite omettre l'entrée solennelle de leur Patriarche et la célébration de leurs vêpres pontificales.

La France, protectrice officielle des Lieux-Saints, a, dans la personne de son éminent, distingué et catholique Consul Général, M. Gueyraud, pris en main la cause des Franciscains et la revendication des droits de l'Eglise. Espérons que bientôt ces droits seront solennellement reconnus ; que cette cause, une fois encore, sortira du combat victorieuse, à la gloire des Franciscains, de la France, de l'Eglise et de Dieu.

ABOUNA FRANCIS



Ce qu'on pense du T.-O.

Orientation

De nos jours, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les esprits se tournent plus que jamais vers l'humble mendiant d'Assise. C'est qu'à notre époque de tentatives de réforme sociale, on ne peut mieux faire que de tourner les yeux vers celui qui donna l'élan à ce mouvement de rénovation qui emporta bientôt l'Italie, l'Europe, et nous dirions même le monde entier, par le Tiers-Ordre.

LE DOCTEUR COTELLE.